

BILAN 2020

FORMATION PROFESSIONNELLE



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Introduction

La Fédération des Acteurs de la Solidarité est depuis 15 ans organisme de formation et propose principalement des formations courtes sur différents sujets (IAE, accompagnement des publics, accompagnement santé, posture professionnelle, accueil des personnes placées sous-main de justice...). Ces formations sont accessibles aux professionnels de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.

Le bilan de l'année 2020 est particulier, compte tenu de la crise sanitaire, qui a eu un impact sur notre activité de formation. En effet, nous avons arrêté intégralement l'activité formation de mars à mai 2020, et la reprise s'est réalisée de manière très progressive ensuite (formation en distanciel dans un premier temps). L'activité a repris de manière plus significative en septembre, mais sans retrouver un niveau similaire à celui de 2019.

Au total, comparativement à 2019, toutes typologies de formation confondues (catalogue de formation et formations « AMO ») nous avons divisé par deux notre activité :

2020 : 233 stagiaires formés, 37 jours de formation pour 17 sessions de formation.

2019 : 416 stagiaires formés, 88 jours de formation pour 35 sessions de formation.

Formations « Catalogue » 2020

En 2020, concernant notre offre catalogue de formation, 13 sessions de formation ont été organisées, représentant 31 journées de formation. Pour rappel, 26 sessions (69 journées) avaient été réalisées en 2019.

Au total, 183 personnes ont été formées (contre 305 en 2019), provenant de 25 structures différentes, dont 15 associations adhérentes (164 personnes) et 10 non adhérentes (19 personnes). (Détails complémentaires en annexe).

Les 183 personnes formées ont suivi un total de 2898 heures de formation, soit une moyenne de 15.8 heures par stagiaire (environ 2 jours de formation / stagiaire).

La distinction entre les sessions en INTRA et les sessions INTER est particulièrement significative, notamment sur cette année 2020 qui fut particulière. Les sessions INTRA ont été toutes programmées avant le 1er confinement, et soit ont pu débuter entre janvier et mars 2020 et se terminer à l'automne, soit ont été organisées sur l'automne 2020.

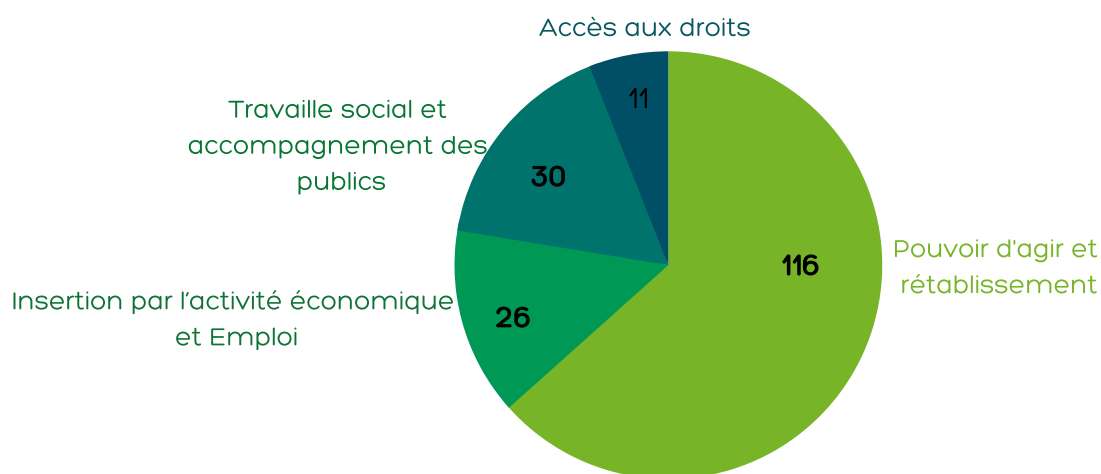


FORMATIONS	Nb stagiaires	Nb jours	Nb heures	Nb sessions de formation	NB d'heures dispensées
INTER	20	6	42	2	420
INTRA	163	25	175	11	2478
TOTAUX	183	31	217	13	2898

Les formations en Intra ayant été programmées en début d'année, ces chiffres reflètent bien l'évolution des formations dispensées par la Fédération, avec notamment l'intégration des formations sur le rétablissement et le pouvoir d'agir, reposant sur des projets globaux de structures et réalisées essentiellement en intra, dans une logique de changement des pratiques.

Par thématique de formation, le bilan est le suivant :

Nombre de stagiaires formés par thématique



En 2020, 4 thématiques sur les 5 thématiques proposées par la Fédération, ont été mobilisées. Depuis plusieurs années, la thématique « accès aux droits » ne rencontre pas le public escompté. Outre le caractère particulier de l'année 2020, ce sujet étant fortement d'actualité, il conviendra pour 2021 et les années suivantes de voir comment mobiliser sur ce sujet. La formation n'est peut-être pas le levier le plus adapté ou la présentation de nos contenus n'est pas en adéquation avec les besoins des structures du secteur ?

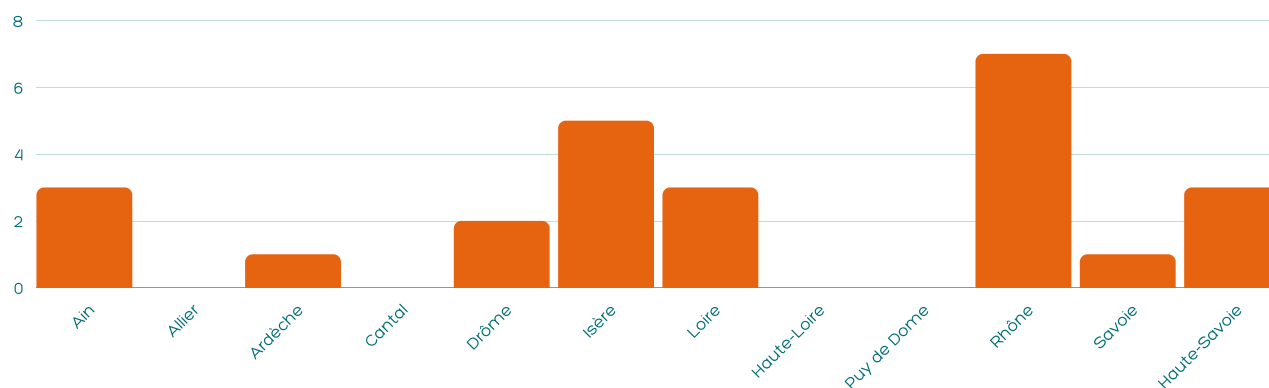


Le détail par thématique est le suivant :

- Insertion par l'Activité Economique et emploi : les 3 sessions de formation ont permis de former 26 personnes. Une session a été réalisée en intra pour une équipe de 6 personnes.
- Pouvoir d'agir et rétablissement : les 7 sessions de formation ont permis de former 116 personnes. Dans ce cadre, la majorité des formations ont été réalisées en intra, dans une dynamique de changement des pratiques institutionnalisée par les structures concernées.
- Travail social et accompagnement des publics : 2 sessions de formation ont été réalisées en intra, pour un total de 30 personnes formées.
- Accompagnement santé : 1 session de formation a été réalisée en intra, pour une équipe de 11 personnes.

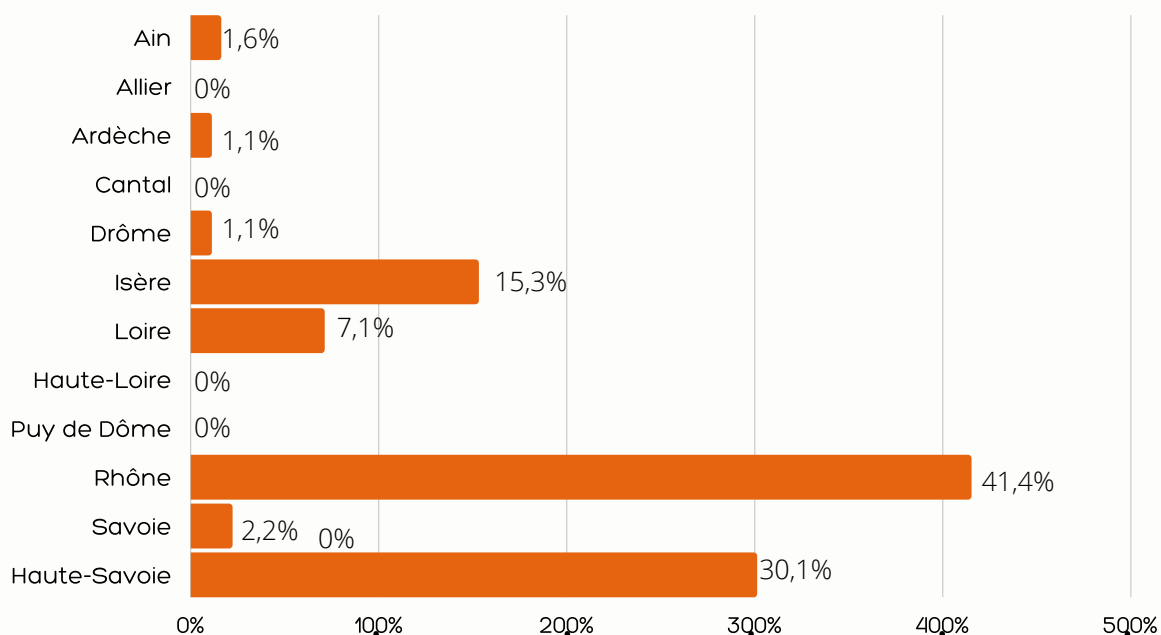
Les 183 stagiaires formés se répartissent par association et par département de la manière suivante:

01 Répartition des associations par département



02

Répartition des stagiaires par département

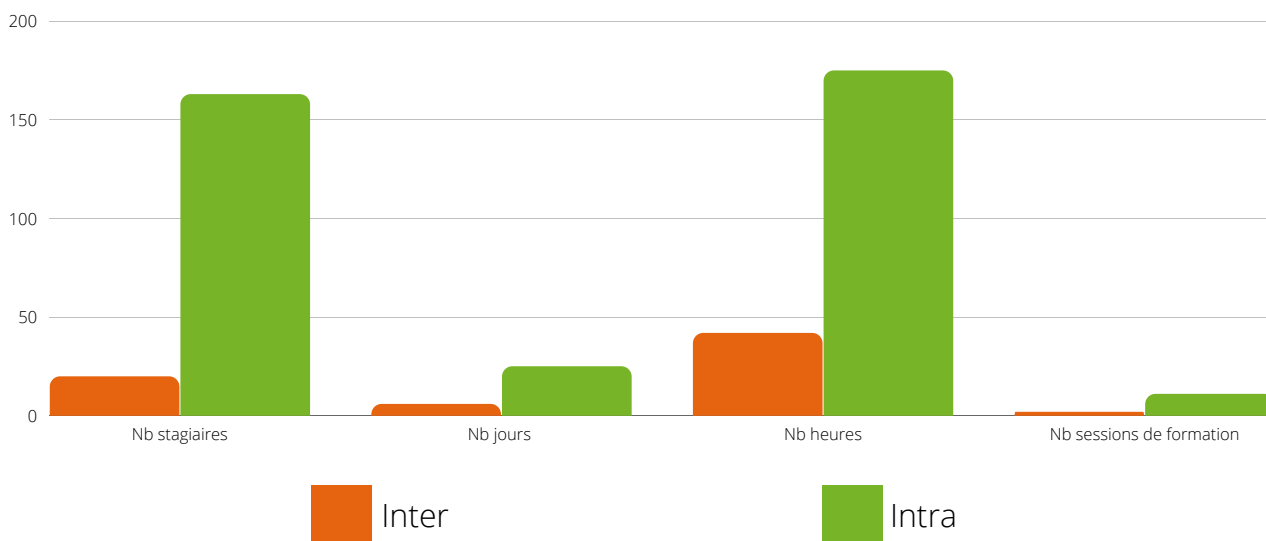


Comme les années précédentes, la plupart des stagiaires formés par la Fédération proviennent du département du Rhône (41,5%). Cela s'explique notamment par la réalisation de plusieurs formations en INTRA, dans de grosses associations du territoire, mobilisant un nombre important de participants.

Beaucoup de stagiaires proviennent également de l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie, ce qui peut s'expliquer par une proximité géographique avec Lyon notamment ou encore la mise en place de sessions en intra ou délocalisées sur les territoires.

En effet, depuis 2019, dans un souci de proximité, nous proposons nos formations au plus proche des territoires, en favorisant les sessions en intra ou alors les sessions délocalisées sur les territoires.





Formations « appels à projets » 2020

AMO Grenoble

Dans le cadre d'un appel d'offre couvrant la période 2019-2020 nous avons été sélectionnés pour réaliser des formations à destination des professionnels du secteur AHI et des professionnels de la Métropole de Grenoble à la dynamique du rétablissement.

En 2020, compte tenu du contexte, une unique session de formation a été réalisée, à destination de 12 travailleurs sociaux. Celle-ci s'est tenue en distanciel. Un travail partenarial est en cours avec la Métropole de Grenoble, afin de voir qu'elles sont les suites à donner à cette action.

Convention avec la DDCS 63 - Puy de Dôme

Dans le cadre d'un travail partenarial pour accompagner la logique de déploiement du logement d'abord et du « un chez soi d'abord » dans le département du Puy de Dôme, nous avons été sélectionné en tant que prestataire de formation et d'accompagnement pour les professionnels du territoire.

Nous avons ainsi réalisé des formations portant sur la dynamique du rétablissement, à destination des travailleurs sociaux et des cadres : 3 sessions de formation à destination de 38 professionnels ont pu être mises en place en 2020.



Formation ETAIE (Encadrante Technique d'Activités d'Insertion par l'Économique) - Promotion 2020

Initialement prévue en mars 2020, la troisième promotion de la formation certifiante ETAIE dans notre région a ouvert en novembre 2020, avec la mise en place de conditions d'accueil respectant les règles sanitaires s'imposant aux organismes de formation

Dans une année complexe tant au niveau sanitaire que social ou économique, la professionnalisation des permanents des SIAE est un réel enjeu, mais se heurte et des difficultés de financement.

Si plus de 25 SIAE et encadrants techniques d'insertion ont manifesté l'intérêt d'intégrer la formation ETAIE en 2020, seulement 10 professionnels ont pu voir leur démarche aboutir, notamment pour des problématiques de financement de la formation.

Cette promotion se terminera en janvier 2022, par le jury de soutenance à Lyon.

Perspectives 2021

Formations catalogues

Pour 2021, nous allons tenter de reprendre la dynamique qui avait été amorcée en 2019 autour des formations, en travaillant notamment sur l'adaptation de l'offre sur le rétablissement et le logement d'abord, pour correspondre aux besoins et attentes du secteur en constante évolution.

Toutefois, nous resterons prudents sur nos objectifs, car les impacts de l'année 2020 auront très certainement une répercussion sur l'année 2021.

Réforme de la formation professionnelle : plus d'exigence qualité pour les organismes de formation

Promulguée le 5 septembre 2018, la loi n°2018-771 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie en profondeur le système de formation professionnelle et d'apprentissage, qu'il s'agisse de la gouvernance, des acteurs et financeurs ou des dispositifs mobilisables pour se former ou évoluer professionnellement. Concernant l'activité organisme de formation, un des impacts directs est la mise en place, au plus tard pour le 1er janvier 2021, de l'obligation de certification, sous le label « QUALIOP1 »





La crise sanitaire de 2020 a entraîné un report de cette exigence au 1er janvier 2022.

Le travail amorcé fin 2019 et début 2020 a été mis de côté à compter de mars 2020.

Toutefois, la fin d'année 2020 nous a permis de tester la mise en place de l'utilisation d'un logiciel spécifique de gestion de la formation « Digiforma ». Son utilisation sera systématisée à compter de 2021 pour toutes les formations « Catalogue ».

Le premier semestre de l'année 2021 sera donc consacré à la mise en œuvre de notre conformité au label Qualiopi, avec les points d'étapes suivants:

- Février 2021: Audit blanc
- Mars - juillet 2021: mise en conformité avec l'appui d'une stagiaire
- 8 juillet 2021: Audit initial

